

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
Cofruid'Oc, CEHM,
SERFEL, SUAMME, CENTREX

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, CEHM, SERFEL



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.

Arboriculture

Languedoc Roussillon



Pêcher

Maturités

Récolte en cours de Zeelady, Bellerime, Nectatop, Snowball, BG6,...

Bactériose (*Xanthomonas*)

En Languedoc, quelques observations de symptômes sur feuilles.

Oïdium

Dans le Roussillon, présence d'oïdium sur feuilles en cours d'évolution. Il reste peu de parcelles sans symptômes.

En Languedoc, observation de symptômes d'oïdium dans quelques parcelles, notamment des jeunes vergers.

Maladies de conservation

Sur les deux bassins, les conditions climatiques humides des derniers jours sont favorables au développement des monilioses. Augmentation des dégâts et du risque.

Pucerons

Dans le Roussillon, présence de pucerons farineux, foyers de pucerons variés en baisse en agriculture biologique; présence d'auxiliaires dans les foyers.

Tordeuse orientale

En Languedoc, chevauchement de générations en cours. Observation de dégâts plus ou moins importants selon les secteurs.

Dans le Roussillon, dégâts sur pousses en augmentation dans les vergers non confusés et confusés. Le risque est en forte augmentation. Présence de dégâts sur la majorité des parcelles.

Petite Mineuse (*Anarsia*)

Dans le Roussillon, le vol est en cours, augmentation des dégâts.

Cochenille blanche

En Languedoc, essaimage de deuxième génération en cours.

Thrips californien

Dans le Roussillon, la migration sur pousses et sur fruits diminue. Le risque est stable sur les variétés arrivant à maturité jusqu'à fin juillet- début août.

En Languedoc, population encore présente.

Acarien rouge

Sur les deux bassins, les niveaux de population sont très faibles en général. Les populations sont stables.

Cicadelle verte

Dans le Roussillon, les populations se maintiennent avec des dégâts sur jeunes plantations.

En Languedoc, observations de dégâts dans quelques vergers. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Dans le Roussillon, capture en cours sur toute la plaine du Roussillon, le risque est en augmentation pour les variétés mûrissant à partir de début août.

En Languedoc, pas de captures dans les parcelles de référence. Cependant, à noter quelques dégâts sur une parcelle de pêcher habituellement touchée dans l'Hérault.

Capnode

Dans le Roussillon, présence d'adultes sur de nombreux vergers de la Salanque.



Abricotier (bassin languedocien)

Maturités

Récolte en cours de Farbaly.

Maladies de conservation

Période de sensibilité pour les variétés très tardives.

Enroulement chlorotique de l'abricotier (ECA)

Observation de symptômes estivaux : feuilles chlorotiques, petites, rondes, cassantes et en gouttière.

Éliminer les arbres atteints, source de contamination pour les années à venir.



Symptômes estivaux d'enroulement chlorotique sur un abricotier

Petite Mineuse (Anarsia)

Vol en cours.

Risque d'apparition de piqûres sur fruit ou de pousses minées sur les parcelles à historique.

Tordeuse orientale du pêcher

Chevauchement de générations en cours. Il existe un risque de piqûres sur fruit pour les variétés très tardives.

Capnode

Période de forte présence d'adultes.

Cicadelle verte

Observations de dégâts dans quelques vergers. Ils peuvent être préjudiciables sur jeunes vergers et surgreffages.



Pommier (bassin languedocien)

Puceron vert

Observation de foyers dans certains vergers.

Les jeunes vergers et les surgreffages doivent être particulièrement surveillés.

Carpocapse

Pic des éclosions de deuxième génération.

Cératite (mouche méditerranéenne)

Pas de captures dans les parcelles de référence. Cependant, à noter quelques dégâts sur une parcelle de pêcher habituellement touchée dans l'Hérault.

Tordeuse orientale

Chevauchement de générations en cours.

Zeuzère

Vol en cours.

Acarien rouge

Les Typhlodromes sont fréquents.



Cerisier (bassin languedocien)

Cylindrosporiose

Observation de symptômes dans quelques vergers. Surveiller les parcelles à historique.



Poirier

Informations issues du réseau PACA

Maturité

Début de récolte de William's.

Carpocapse

Pic des éclosions de deuxième génération.

Phytopte des galles rouges

Des dégâts sont observés dans quelques parcelles.



O livier

Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)

Le réseau de piégeage est en place. Vous pouvez consulter les relevés en direct sur <http://www.afidol.org/gestoliveprod>

Les conditions actuelles sont favorables au développement de la mouche de l'olive en toutes zones.

Selon les observations en notre possession, la mouche est présente dans toute la zone oléicole régionale à l'exception des oliveraies situées dans le Gard à plus de 250 m d'altitude et dans la zone frontalière avec l'Ardèche. Le niveau de captures est particulièrement élevé et le seuil de risque est dépassé partout où la mouche est présente.

Les prévisions du modèle Mouche de l'olive établies par le SRAL d'Avignon, indiquent que l'augmentation du nombre de mouches (ou deuxième vol) se fera dans la semaine pour les zones littorales et en plaine jusqu'à 150 m d'altitude dans les vergers sensibles. Le deuxième vol devrait se manifester dans la semaine du 27 juillet en coteau au-delà de 150 m d'altitude et probablement début août au-delà de 300 m d'altitude.

Cochenille noire de l'olivier (*Saissetia oleae*)

Des foyers de population de cochenille ont été observés sur quelques arbres dans les Pyrénées Orientales, l'Aude et l'ouest de l'Hérault. Dans moins de 10 % de ces foyers, la fumagine est présente. Les éclosions se terminent dans les zones précoces et se poursuivent ailleurs.

Le seuil de risque est d'une cochenille vivante par feuille sur au moins 100 feuilles observées au hasard sur l'ensemble du verger. Ce seuil n'est atteint dans aucune parcelle d'observation. Les pontes ont débuté dans la zone littorale.

Dans le cas où un foyer est observé, les arbres concernés ont une population de cochenille supérieure au seuil de risque. Une mesure efficace et simple d'intervention est d'éliminer par la taille les rameaux où se développent les cochenilles.

Toute intervention qui s'avérerait malgré tout nécessaire devra être réalisée uniquement sur les arbres attaqués par la cochenille, le reste du verger ne sera pas concerné.

Carpocapse des châtaignes

Le vol du carpocapse a démarré le 18 juillet à Lasalle et Vabres dans le Gard et aucune capture dans l'Hérault.

Les observations des dernières années sur des parcelles de référence montrent que les attaques dans les fruits ne démarrent pas au même moment selon les variétés. Il faut à la fois que les papillons soient présents mais aussi que les fruits aient atteint un développement suffisant pour que les attaques des carpocapses soient significatives (2 à 6%).

L'année 2014 est précoce, et le développement de la végétation ressemble à celui des années 2009 et 2011. Voici, pour quelques variétés précoces, à quelle période il faut s'attendre à observer les toutes premières attaques d'après les observations réalisées sur les parcelles de référence.

Bouche de Bétizac :

Cette variété est précoce et sensible aux attaques de carpocapse très tôt. Sur les parcelles de référence bien exposées (Branoux, Lasalle), on a observé que lors des années précoces, le risque d'attaques démarre **dès le 3 août**, lorsque les jeunes fruits sans leur péricarpe atteignent 14 à 19 mm en moyenne pour des parcelles non irriguées.

Marigoule :

Sur une parcelle de précocité moyenne et sans irrigation, dans le Gard (Cognac), lors des années précoces (ex : 2011), le risque d'attaques peut démarrer **dès le 9 août**. Les jeunes châtaignes sans leur péricarpe mesurent alors, en moyenne 12 mm (9 à 16 mm).

Sur une parcelle de précocité moyenne et irriguée dans l'Hérault (Lamalou), lors des années précoces, le risque d'attaques peut démarrer **entre le 17 août** (ex : 2007) **et le 22 août** (ex : 2011).

A ce moment là, les jeunes châtaignes sans leur péricarpe atteignent 19-26 mm en moyenne.

Pour les variétés de saison et tardives, il n'y a pas de risques d'attaques avant la fin août.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthriinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthriinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

[Pour en savoir plus](#) : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.